

Équipe de projet

Table des matières

Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

Chargée de projet: Geneviève Quenneville, Conseillère en aménagement, Division des études techniques, Direction du développement du territoire et des travaux publics Jean-Michel Trottier, Stagiaire professionnel en aménagement urbain, Division des études techniques, Direction du développement du territoire et des travaux publics Stéphanie-Anne Garon, Chef d'équipe- conseillère en aménagement, Division des études techniques, Direction du développement du territoire et des travaux publics



Centre d'écologie urbaine de Montréal

Chargée de projet: Isabelle Gaudette

Équipe d'animation et de soutien: Jolène Labbé, Maëlle

Plouganou, Christopher Wise, Alexandra Nadeau. Rédaction: Maëlle Plouganou et Isabelle Gaudette.



Avis au lecteur

L'information contenue dans le présent document ainsi que les analyses, les conclusions et les recommandations qui y sont présentées, s'il y a lieu, ne lient d'aucune façon la Ville de Montréal et l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal.

Ce document est mis à la disposition du lecteur intéressé à titre informatif seulement.

Mise en contexte Le Programme d'implantation de rues piétonnes et partagées (PIRRP) Le projet de la rue Roy Est Le mandat Les activités réalisées à ce jour	3
Plans préliminaires présentés	5
Activité du 17 juin 2019 Objectifs Description Participants Synthèse des résultats Évaluation	6
Recommandations Aménagement Gestion du site Processus	8
Annexe : Synthèse des recommandations déposées en 2018	15

Mise en contexte

Le Programme d'implantation de rues piétonnes et partagées (PIRRP)

Le programme d'implantation de rues piétonnes et partagées a été lancé par la ville de Montréal en 2015 afin de soutenir les arrondissements dans la mise en œuvre de projets de piétonnisation. Il a comme objectifs principaux de :

- Transformer les rues en espaces publics et en lieux de rencontres animés imprégnés de l'identité des quartiers pour en stimuler la vitalité;
- Accroître progressivement la superficie de l'espace public dédié aux piétons pour encourager la pratique de la marche;
- Impliquer la communauté dans la transformation des espaces publics pour susciter l'adhésion des citoyens aux projets;
- Bâtir sur les réussites montréalaises et adapter des concepts d'aménagement reconnus ailleurs dans le monde aux besoins des arrondissements pour développer le savoir-faire. (Ville de Montréal, 2016)

Pour l'édition 2017, l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal a soumis la candidature du projet de piétonnisation d'une portion de la rue Roy Est.



Rue de Dijon (2016)

Arrondissement de

Montréal-Nord

Crédit : Ville de Montréal, 2016

Le projet de la rue Roy Est

Historique

2012-14 : Projet non réalisé d'apaisement de la circulation sur la rue Roy Est avec avancées de trottoirs verdis

2015 : Marché public et rue Fermier par le Santropol Roulant

2016 : Halte piétonne par l'Arrondissement, murale, marché

public et rue Fermier par le Santropol Roulant

2017-18-19 : Projet de piétonnisation temporaire de la rue Roy Est

2020 : Projet de piétonnisation permanente de la rue Roy Est

En 2017, l'Arrondissement du Plateau-Mont-Royal a inauguré les Terrasses Roy, projet de piétonnisation de la rue Roy Est entre l'avenue Coloniale et la rue de Bullion. L'espace, coloré et animé, a été un fort succès. En effet, 95 % des répondants questionnés lors de sondage d'appréciation ont mentionné être satisfaits ou très satisfaits du projet des Terrasses Roy.

L'aménagement, qui a bénéficié d'une animation ponctuelle par le Santropol Roulant, voisin des Terrasses, a été hautement fréquenté lors de la saison chaude. 85 % des répondants du sondage disaient fréquenter plus souvent l'espace.

Élément d'importance, un comité de riverain a été mobilisé tout au long de l'année afin de recevoir des apports continus par rapport au projet.

Le mandat du CEUM

Dans le cadre du projet permanent des Terrasses Roy, l'Arrondissement du Plateau-Mont-Royal a donné le mandat au Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM) de mener une démarche de planification participative auprès des différentes parties prenantes. Le CEUM agit en tant que tiers neutre et impartial afin d'établir, faciliter et maintenir le dialogue entre l'Arrondissement et les parties prenantes, et ce, en documentant les résultats des différentes activités de consultation pour présenter les plans préliminaires (juin 2019) et finaux (octobre 2019) de l'aménagement permanent. Le processus développé par le CEUM vise à :

• Faire la synthèse de la satisfaction des aménagements temporaires conçus et testés;

- Proposer des pistes de réflexion ainsi que des solutions faces aux problèmes rencontrés pour bonifier le projet en vue de l'aménagement permanent au printemps 2020;
- Permettre à l'Arrondissement de concevoir un projet permanent cohérent avec les besoins et contraintes du milieu afin de favoriser l'adhésion des parties prenantes et des citoyens au projet permanent.

Ce rapport synthèse est destiné à l'Arrondissement du Plateau-Mont-Royal et a pour objectifs de :

- Présenter la synthèse de l'activité de consultation réalisée en juin 2019 ;
- Formuler des bonifications au projet permanent présenté lors de l'atelier du 17 juin 2019.

Les rapports produits à ce jour

Date et titre	Objectifs
Avril 2017 Recommandations d'aménagement pour le projet temporaire 2017	 Présenter la synthèse des consultations citoyennes réalisées en février et mars 2017 Formuler des recommandations d'aménagement pour le projet temporaire à l'été 2017
Décembre 2017 Rapport synthèse de la consultation	 Présenter la synthèse des résultats de la démarche de consultation réalisée durant l'année 2017 Formuler des recommandations d'amélioration pour 2018
Juin 2018 Rapport synthèse sur les aménagements hivernaux	 Présenter la synthèse des résultats de la démarche de consultation réalisée en mars et avril 2018 Formuler des recommandations pour les ajustements du projet permanent
Septembre 2018 Rapport synthèse et recommandations pour les aménagements permanents	 Présenter la synthèse des résultats de la démarche de consultation réalisée en 2018 Définir des orientations d'aménagement pour l'élaboration du projet permanent

Plans préliminaires présentés

Évolutions du secteur

- Les débits de circulation empruntant la rue Roy Est ont diminué de près de 40 %;
- 50 % d'augmentation du débit sur les rues de Bullion et Napoléon, qui reçoivent toutefois un débit normal pour une rue résidentielle ;
- Ajout de 8 dos-d'âne, 2 sur la rue Napoléon et 6 sur la rue de Bullion ;
- Mise à double sens du tronçon entre l'avenue des Pins et la rue Roy de l'avenue Coloniale en 2018;
- Aménagement de deux bandes cyclables unidirectionnelles sur l'avenue des Pins en 2018 ;
- Aménagement d'une double piste cyclable unidirectionnelle permanente sur l'avenue des Pins, entre la rue Saint-Denis et l'avenue du Parc prévu pour 2020.



Source: Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

Résumé des besoins et attentes issus des consultations 2017 et 2018

Une rue piétonne sécuritaire

- Des déplacements piétons priorisés ;
- Sécurité aux entrées, aux intersections et sur les rues avoisinantes;
- L'accessibilité universelle des aménagements ;
- De plus en plus de quiétude nocturne ;
- Encadrement des livraisons des abords de la rue piétonne.

Un lieu accessible, 12 mois par année

- Un déneigement à la hauteur d'une rue piétonne de quartier ;
- Des objectifs de propreté ambitieux.

Un équilibre entre animation et quiétude

- Une programmation d'animation modérée;
- Des animations hivernales bonifiées.

Maintien du bon voisinage avec les riverains et acteurs du quartier

- Une relation de concertation renouvelée avec les résidents riverains ;
- Une relation de concertation bonifiée avec les commerçants riverains.

Autres éléments

- Besoins de plus de points d'ombres ;
- Intégrer un point d'accès à l'eau;
- Plus d'informations sur l'aménagement, ses fonctions et l'agriculture;
- Éclairage plus adapté aux aménagements.

Caractéristiques du projet permanent préliminaire

Le projet permanent préliminaire est pensé en continuité avec le projet temporaire :

- Maintenir la fermeture du tronçon aux voitures entre de Bullion et Coloniale ;
- Ralentir la circulation aux intersections ;
- Maintenir le concept de Terrasses ;
- Fournir un lieu flexible, propice pour des activités planifiées ou spontanées ;
- Offrir un lieu de rencontre confortable et accessible pour tous :
- Embellir la nouvelle place avec des matériaux nobles avec touches de couleur;
- Proposer un sentier central confortable pour la déambulation piétonne et cycliste;
- Augmenter le verdissement.

Le projet permanent préliminaire intègre des aspects issus des consultations précédentes :

- Accessibilité universelle: surface au même niveau ;
- Maintien des espaces en terrasses ;
- Sentier central plus large;
- Corridors piétons de 1,8 m de largeur ;
- Alignement des traverses d'entrée et de sortie ;
- Bonification de la canopée : ajout de 6 arbres;
- Bonification du verdissement ;
- Plan de drainage et gestion de l'eau pluviale ;
- Plan de déneigement.

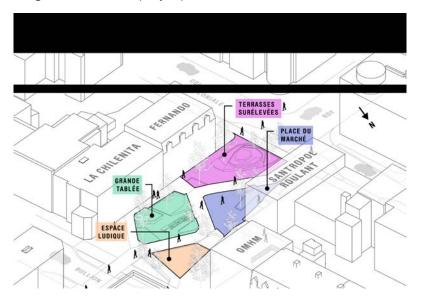
3 scénarios de verdissements possibles :

Ornemental et peu comestible : entretien comme un parc

Paysage comestible: entretien minimal

Agriculture urbaine entretien comme un jardin donc coûts plus élevés

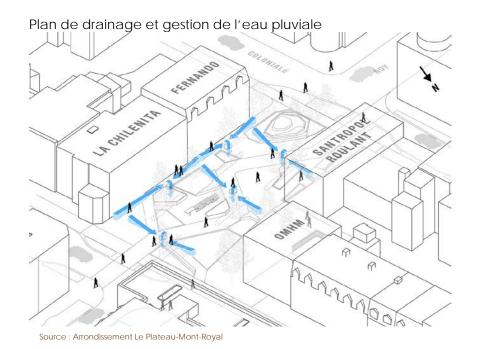
Programmation du projet préliminaire

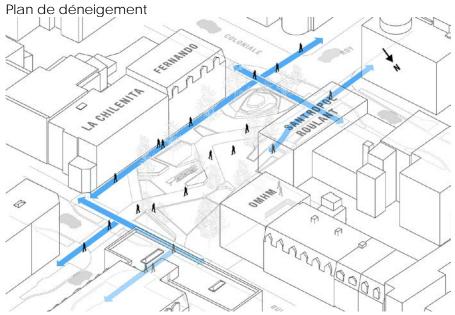


Plan du projet préliminaire



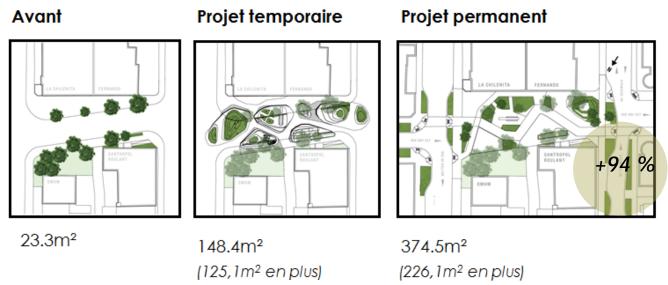
Source: Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal





Source : Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

Bonification du verdissement dans le projet



Source : Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

Résultats de l'atelier du 17 juin 2019

Objectifs

- Présenter un bilan des 2 premières années du projet ;
- Présenter les orientations d'aménagement et les plans préliminaires ;
- Recevoir les commentaires sur les propositions préliminaires;
- Présenter les prochaines étapes.





Déroulement

Après un mot d'introduction et le résumé des activités prévues pour la soirée, les professionnels de l'Arrondissement ont présenté les plans préliminaires du projet final. Une période de questions a permis aux participants de poser des questions d'éclaircissement aux concepteurs et de faire connaître des éléments de réflexions et d'inquiétudes préalables.

À la suite de la période de questions, les participants ont été invités à travailler en sous-groupes pour mesurer leur adhésion aux différentes options de verdissement puis identifier les forces, les limites et des pistes de bonification pour l'aménagement permanent. Un retour en grand groupe a ensuite permis aux participants d'échanger sur les éléments clés de leurs conversations.

Étapes du travail en sous-groupes

- 1. Indiquer l'adhésion à chacun des trois scénarios de verdissement proposés.
- 2. Identifier les forces et limites et des bonifications liées aux aspects suivants du projet préliminaire :
 - Configuration de l'espace et la rue ;
 - Mobilier et éclairage ;
 - Gestion et entretien du site.
- 3. Sélectionner deux forces, deux limites et deux bonifications à partager au grand groupe.

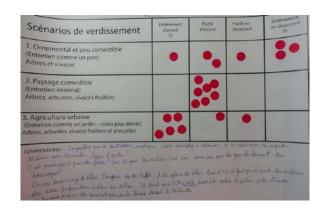
Participation

Lors de l'activité, 18 citoyens et 3 représentants d'organismes étaient présents. Les 3 professionnels de l'Arrondissement et un élu étaient également à l'activité et 5 participants présents étaient aussi membres du comité de riverain. Au total, 25 personnes ont participé à l'activité.

À partir des réponses données par 15 des participants au questionnaire d'évaluation, les données suivantes sont ressorties. La majorité des participants sont des hommes (60 %), la quasitotalité n'a pas d'enfants (93 %). Les participants vivent principalement à proximité du projet (81,25 %). Le plus grand nombre (66,7 %) ont plus de 50 ans. La grande majorité avait déjà participé à des activités (80 %). Trois personnes n'avaient jamais participé à aucune des activités avant celle-ci.







Synthèse des résultats

Adhésion aux scénarios de verdissement.

Scénario 1 : ornemental et peu comestible

Entretien comme un parc



	Entièrement d'accord		Plutôt en désaccord	Entièrement en désaccord	Total
Total (3 tables)	4	4	3	5	16
Taux (%)	25 %	25 %	19 %	31 %	100 %

Scénario 2 : paysage comestible Entretien minimal



	Entièrement d'accord		Plutôt en désaccord	Entièrement en désaccord	Total
Total (3 tables)	1	15	0	1	17
Taux (%)	6 %	88 %	0 %	6 %	100 %

Scénario 3 : agriculture urbaine

Entretien comme un jardin – coûts plus élevés



	Bleuetier
*	
	Tomates

	Entièrement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Entièrement en désaccord	Total
Total (3 tables)	7	4	3	0	14
Taux (%)	50 %	29 %	21 %	0 %	100 %

Le scénario ornemental et peu comestible est celui qui semble le moins pertinent pour les participants. Ils préfèrent les scénarios paysage comestible et agriculture urbaine dans lesquels on retrouve des comestibles. La préférence entre ces deux derniers n'est pas claire. Le scénario paysage comestible est plus rassembleur, la crainte principale des participants en lien avec le scénario agriculture urbaine étant liée au type de fruits et légumes plantés. La crainte que des fruits comme les tomates ou les melons soient détruits ou lancés est partagée par plusieurs participants.

Certains participants ont cependant souligné leur intérêt pour maintenri l'implication du Santropol dans des activités éducatives autour de bacs d'agriculture urbaine afin d'animer le site. Il a été suggéré d'offrir la possibilité d'établir des collaborations avec les restaurants autour de la place à travers par exemple des bacs de fines herbes partagés avec la communauté a également été évoquée.

Forces et limites des propositions et bonifications proposées

	Forces	Limites	Bonifications suggérées
Configuration de l'espace et rue	 Sécurisation des intersections avec passages surélevés Ajout de verdissement Grand passage principal 	 Double sens sur Coloniale N'inclus pas la ruelle en arrière ni OMHM Ne règle pas les conflits piétons/cyclistes Manque d'ombre, d'eau et d'abris La scène n'est pas nécessaire Encore beaucoup de béton 	 Chicane pour ralentir les vélos Enlever l'espace dédié à la musique (scène) et le remplacer par un abri Signalisation et règlementation contre le bruit la nuit Ajouter une fontaine/plan d'eau petite chute ou rivière à intégrer à l'aménagement Mettre des bacs à fleurs faciles à utiliser et à contourner en fauteuil Intégrer la ruelle et le terrain de l'OMHM
Mobilier et éclairage	 Saillies intéressantes, mais doute qu'elles soient respectées Le mobilier et l'éclairage bien pensés La présence de poubelles et récupération fermée Aménagement invitant pour plus de visites et pour s'asseoir 	 Le bac à sable n'est pas une bonne idée Pas de lien avec l'historique du quartier dans le design Rien pour limiter accès des vélos, skateboard, etc. Manque de mobilier pour s'asseoir à différentes hauteurs pour être adapté à tous les âges et capacités 	 Remplacer le sable par du trèfle Il ne faut pas que le design soit « anonyme », mais intégrer références historiques, les couleurs et les formes qui font référence à l'histoire du quartier. intégrer de l'art dans le design Assurer que l'éclairage soit assez fort et bien réparti pour que le lieu soit sécuritaire, mais pas trop éclairé non plus
Gestion et entretien du site	Poubelles et récupération Puisards et gestion de l'eau sur le site par le verdissement	 Dommage que ce ne soit pas déneigé au centre Le bac à sable pose des enjeux d'entretien Responsabilité de l'entretien n'est pas claire Rien pour les mégots 	 Absolument intégrer recyclage avec poubelle Compost rotatif sur le site avec un contrôle avec un organisme local + signalisation compost fermé durant la nuit Utiliser le jus de betterave pour le déneigement au centre de l'îlot Ajouter des récupérateurs de mégots ou interdire de fumer sur le site ne pas permettre le flânage pendant la nuit, comme dans les parcs
Éléments clés	 Végétalisation Sécurisation Entretien Mobilier et activités pour tous (famille, personnes célibataires, âgées, etc.) Ajout de places pour s'asseoir 	 Encore trop de béton et de sable. Pas de sable! Conflits entre aire de jeux et cyclistes et dans les interactions piétons/vélo/voitures circulation Sécurité, bruit, propreté N'intègre pas les espaces verts existants (ex.: ruelle et ancien parc) Crainte d'être plus dérangés avec l'augmentation de l'utilisation du site 	 Une plus grande table et d'autres petites tables Amélioration de l'accessibilité universelle (déneigement) Historique du quartier dans le design (ex.: mobilier) Réguler l'utilisation de l'espace la nuit (interdiction de fumer la nuit, brigadière pour assurer comportements, fermeture de l'espace la nuit comme les parcs) Éclairage pour naviguer (et au sol) et pour sécuriser, mais sans déranger les voisins Déminéraliser les espaces en dehors du sentier central

Évaluation de l'activité

Seize personnes ont rempli le formulaire d'évaluation. Les participants ont trouvé que l'information transmise était pertinente (60 % entièrement d'accord, 40 % plutôt d'accord) et compréhensible (33 % entièrement d'accord, 67 % plutôt d'accord). La très grande majorité s'est sentie à l'aise d'exprimer ses idées (43 % entièrement d'accord, 50 % plutôt d'accord). Le verdissement, l'intégration d'arbres fruitiers et la création de lien social qui découlera du projet final sont les aspects les plus appréciés du projet.

Sur les processus depuis 2017, les participants indiquent leur satisfaction d'avoir été consultés et souhaitent continuer de faire partie du processus, notamment avec le comité de riverain. Ils souhaitent également avoir de plus amples informations sur les raisons qui expliquent les choix réalisés par l'Arrondissement afin de mieux les comprendre et de se sentir réellement impliqués dans le projet.



« On a apprécié d'être consultés, mais on n'est pas toujours écoutés » Un participant Le CEUM est satisfait du déroulement de la rencontre et de la participation à celle-ci. Les citoyens avaient lu les rapports précédents et ont pu mieux identifier les éléments de recommandation qui ont été inclus dans le projet permanent préliminaire. Malgré des questionnements liés à la quiétude du site et aux conséquences du projet sur la circulation des automobiles autour du site, le travail a profité d'une ambiance constructive.

Le travail en sous-groupe a permis aux participants de clarifier certains aspects et craintes ainsi que de proposer des pistes de solutions à partir desquelles l'Arrondissement pourra travailler.

L'absence des commerçants à la rencontre est toutefois dommage. Il serait important qu'ils soient mobilisés spécifiquement et peut être d'une autre façon pour l'étape finale.



Recommandations

L'Arrondissement a intégré certaines des recommandations issues des précédentes activités (en annexe). Les précédents rapports produits peuvent également être relus pour des éléments plus précis. À la lumière de l'activité de juin 2019, le CEUM propose les recommandations suivantes.

Recommandations d'aménagement

Définir clairement la vision du projet pour guider la signature visuelle du site

Comme les participants l'ont souligné par les participants lors des précédentes activités, le passé patrimonial riche du secteur pourrait fortement inspirer les futurs aménagements. Différents thèmes peuvent être mis en valeur : l'alimentation, l'histoire commerciale et l'histoire multiculturelle du secteur. Le futur aménagement des Terrasses Roy pourrait tenir compte du passé du secteur et offrir des témoins de la riche histoire du Plateau-Mont-Royal.

Énoncé de vision développé en 2018

Les Terrasses Roy offrent un miroir idéal à ce cachet particulier de la rue. De par son concept, celui des terrasses, qui rappelle la culture verticale utilisée en Asie ou en Europe, l'aménagement prend le parti de l'agriculture urbaine et l'intègre dans un projet de rue piétonne animée au rythme des récoltes. Les Terrasses Roy proposent aussi une interface avec l'histoire gourmande du secteur, de la ferme du notaire Jean-Marie Cadieux de Courville2 au toit cultivé du Santropol Roulant.

2. Conserver l'agriculture urbaine comme une occasion de créer des liens sociaux

L'intégration de plantes potagères aux aménagements de la rue piétonne dans les projets temporaires a été fortement appréciée des usagers. Ceux-ci voient l'agriculture urbaine comme un moyen de créer des liens dans la communauté et notamment au travers d'activités éducatives avec les enfants et avec les commerçants et les organismes du quartier. L'agriculture urbaine est perçue comme un moyen et non comme une fin en elle-même. De ce fait, des plantes comestibles (type fines herbes) pourraient être plantées dans certains bacs. Le choix des cultures potagères devra être fait avec soin afin d'éviter que celles-ci soient vandalisées.

3. Augmenter la végétalisation des espaces hors des sentiers

Pour lutter contre les îlots de chaleur et permettre la gestion de l'eau sur le site, le CEUM recommande de déminéraliser au maximum le site hors des espaces de déplacement en utilisant par exemple des couvres sols.

4. Augmenter les espaces pour s'asseoir adaptés et ombragés

Les tables de pique-nique ont contribué à animer les Terrasses Roy et la grande Table est un élément phare de l'aménagement. L'ajout de nouvelles places assises confortables à différentes hauteurs pourrait permettre à des personnes de tous âges et de toutes capacités de profiter de l'espace. Le CEUM recommande l'aménagement d'une diversité de configurations afin de répondre à différents types d'usagers (âges, capacité) et d'usages (manger, flâner, s'arrêter), mais également l'intégration d'abris afin d'assurer le confort des utilisateurs en cas de pluie ou de journée particulièrement ensoleillées.

5. Assurer la signalisation en amont des rues donnant sur le site

Des enjeux de cohabitation avec les automobilistes circulant sur les rues perpendiculaires aux Terrasses Roy, continuent d'exister malgré les aménagements réalisés. Le CEUM recommande qu'une signalisation claire soit installée aux extrémités de la rue De Bullion et de l'avenue Coloniale, ainsi que sur la rue Roy Est à partir de St-Denis.

6. Assurer des déplacements piétons accessibles et confortables

Le projet des Terrasses Roy a radicalement transformé la façon de se déplacer dans le secteur. Le projet propose de limiter le corridor de transit du côté des restaurants. De ce fait, le CEUM recommande de :

- Surélever l'ensemble des intersections autour des Terrasses Roy;
- Élargir le dégagement à plus de 1,8 m dans le corridor de transit afin de permettre le croisement de plusieurs piétons de front y compris avec des aides à la mobilité, en fauteuil roulant ou avec une poussette.

7. Choisir un parement de sol pour l'espace ludique répondant aux préoccupations du milieu

La présence d'un grand espace de sable semble amener des enjeux importants d'entretien et de salubrité. Le CEUM recommande de conserver l'espace ludique en y intégrant des ressources favorisant le jeu libre, mais en supprimant le bac à sable. Si le sable est maintenu, le limiter à un espace restreint qui évite les débordements sur le sentier (par exemple en installant un couvercle sur l'espace de sable).

Recommandations sur la gestion et l'entretien du site

8. Accorder une priorité à la recherche de solutions pour un déneigement adapté au site

Le déneigement est un élément central dans l'acceptabilité sociale du projet puisque lors des deux derniers hivers il n'a pas été à la hauteur des attentes des citoyens et ne permettait pas l'accessibilité universelle du site. Le CEUM recommande que le déneigement fasse l'objet d'un soin particulier avec l'utilisation de machinerie adaptée, un contrat de déneigement spécifique au site et des contrôles rigoureux et fréquents de la qualité du déneigement réalisé.

9. Poursuivre les efforts entamés pour assurer l'entretien du site

Compte tenu des spécificités du projet (petite taille, aucun accès en automobile, achalandage élevé, aménagements aux formes inusitées), le CEUM recommande de:

- Développer un mandat d'entretien adapté au site et le donner à un tiers spécialisé et habilité à une telle tâche avec un devis et un suivi rigoureux;
- Installer des collecteurs de mégots sur le site;
- Intégrer aux poubelles prévues sur le site des supports encourageant le recyclage des cannettes par les valoristes.

Recommandations sur le processus

Continuer les démarches régulières afin de permettre à terme d'intégrer le terrain voisin du 3800 rue De Bullion aux aménagements

Bien que les démarches de l'Arrondissement en ce sens n'aient pas été fructueuses jusqu'à présent, l'intégration de ce site au projet est une préoccupation nommée de façon récurrente dans toutes les activités de consultation. Le CEUM recommande de poursuivre le travail de négociation entamé par l'Arrondissement auprès de la SHQ et de la Société d'habitation de Montréal.

11. Maintenir le comité riverain et l'intégrer à la gouvernance du projet

Mobilisé depuis 2017, le Comité a suivi la démarche de planification, de conception et de mise en œuvre des Terrasses Roy. Il permet de maintenir un contact constant entre l'administration et les résidents riverains qui peuvent faire part d'enjeux et problématiques propres au site. Les membres du comité riverain ont permis de construire et bonifier le projet temporaire. Une telle mobilisation est une force à entretenir par l'Arrondissement. Le CEUM recommande que l'organisme chargé de l'entretien ou animation du site maintienne le contact avec le comité de riverains en essayant d'améliorer la participation des commerçants.

Annexe: Synthèse des recommandations déposées en 2018

Recommandations aux concepteurs

- 1. Conserver le parti de l'agriculture urbaine
- 2. Favoriser l'installation d'équipements et d'infrastructures de collection des eaux de pluie
- 3. Augmenter le nombre de places pour s'asseoir par une offre variée de lieux de détente et de rencontre
- 4. Aménager les extrémités de la place avec des seuils d'entrées qui décourage l'accès aux véhicules et qui font converger les flux piétons vers les traverses
- 5. Favoriser des aménagements aux formes et dénivelés variés pouvant servir d'espaces pour s'asseoir ou pour jouer
- 6. Choisir un éclairage d'ambiance adapté à l'utilisation proposée, 16. Développer un partenariat avec la SDC Saint-Laurent invitant au calme la nuit
- 7. Intégrer les besoins des guatre saisons dans la conception de gouvernance du projet l'espace et du mobilier urbain
- 8. Assurer un corridor de transit piéton fluide et rapide
- 9. Trouver un concept qui reflète le patrimoine historique et culturel du quartier
- 10. Développer un concept d'aménagement en équilibre entre l'aménagement traditionnel et ludique

Recommandations à l'Arrondissement

- 11. Maintenir la volonté d'intégrer le terrain voisin du 3800 rue De **Bullion aux aménagements**
- 12. Poursuivre l'identification des pistes de solutions permettant d'interdire la circulation automobile dans la ruelle
- 13. Continuer l'offre d'animation sur le site, à un rythme similaire que celui de la phase transitoire
- 14. Observer et réviser la configuration de la voirie autour des **Terrasses Roy**
- 15. Développer une approche innovante pour assurer l'entretien du site
- 17. Maintenir le comité riverain et d'acteurs et l'intégrer à la



www.ecologieurbaine.net